

INTRODUCTION : QUELQUES MOTS SUR LA METHODE

En France, la question du harcèlement des filles et des femmes est apparue massivement à la suite de la remise du rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes en avril 2015, qui relève que 100 % des femmes ont été victimes de harcèlement sexiste. S'il est très médiatisé, le harcèlement de rue n'est bien documenté que depuis peu de temps. Invisible, naturalisé, minimisé, ignoré, ce phénomène a peu intéressé la recherche académique jusqu'en 2015. Pour Gardner, cette invisibilité peut être expliquée par l'omniprésence du harcèlement de rue, qui s'intègre dans « la fabrique sociale de la vie publique » (Gardner, 1995) le faisant apparaître comme naturel, donc non questionnable. Difficile, dès lors, d'en faire un sujet d'étude. Face aux témoignages, les municipalités s'engagent de plus en plus dans des campagnes de sensibilisation, des études ou des plans de formations destinés à combattre, notamment mais pas uniquement, la question du sexisme (Genre et ville, 2016 ; Lieber, 2008), plus rarement celle de l'homophobie (Alessandrin et Raibaud, 2013). Hormis Marylène Lieber dans un ouvrage intitulé « Genre, violences et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question » (2008), la recherche française, a mis du temps à se pencher sur cette question. Nous prenons appui sur les avancées des travaux qui mettent en avant l'intersection des rapports de pouvoir, pour ne jamais limiter la catégorie « femme », à des représentations uniques et homogènes. De ce point de vue, la perspective féministe (Perrot, 1997 ; Bard, 2004) a su rebattre fondamentalement la question de la place des femmes dans la ville et, depuis peu, est même devenue une problématique centrale dans les études de genre comme dans les études urbaines (Gourarier, 2017 ; Genre et ville, 2016). Toutefois, les enquêtes précitées ont surtout eu pour méthode des apports bien souvent qualitatifs, observationnels et, pour celles se dotant d'un dispositif quantitatif (Aurba, 2011 ; FNAUT, 2016), la notion de « femme » tendait à subsumer d'autres caractéristiques parfois tout aussi décisives comme celles de l'orientation sexuelle, de l'âge ou de l'origine ethnique et sociale. Pour cet article, il s'agira donc de revenir sur une récente enquête (Dagorn, Alessandrin et Franquet, 2016) sur les déplacements des femmes dans la ville qui emprunte une méthode mixte d'investigation sur un très large panel de répondantes et d'observations. Cette enquête est constituée de 5 210 questionnaires (N=2870 jeunes femmes de -25ans), auxquels viennent s'ajouter, des focus groupes (N=3), des marches exploratoires (N=9) et des observations dans les transports et espaces publics de la ville étudiée (N=21). De ce terrain, pour les besoins de l'article, seules seront analysées les données portant sur les mineures et les jeunes femmes (moins de 25 ans). Si l'enquête ci-décrite nous invite à saisir la centralité des notions d'âge et de genre dans l'appréhension de l'environnement urbain et dans les déplacements qui en découlent, elle souligne surtout les ambivalences qui marquent les subjectivités des femmes et des filles dans leurs rapports à la ville. Plusieurs questions émergent alors, et notamment celle relative aux différentes catégories de femmes discriminées,

empêchées. Cet article vise donc à restituer la complexité des profils de femmes dans la ville.

D'emblée, deux points méritent d'être soulignés. Le premier, revient à entendre la question des discriminations, des agressions et des limitations sexistes non comme un enjeu uniquement juridique mais plus encore comme un marqueur subjectif (Dubet, 2016). Pour le dire autrement, la question de la lutte contre les discriminations est, dans un processus d'interprétation par l'espace et l'usage de l'urbain, une question dont nous devons discuter dans une perspective plus interactionniste. Un second élément doit être stipulé : celui de la spécificité d'une approche par l'espace de la ville et de ses objets. Alors que la question des discriminations a de nombreuses fois été saisie du côté du droit et, plus tardivement du côté de la sociologie. Cette géographie des discriminations et des empêchements dont sont victimes les femmes dans la ville nécessite, méthodologiquement, l'emploi d'un double poste d'observation. D'une part, un regard macrosociologique, permettant de quantifier et décrire les caractéristiques des usages différenciés de la ville, interprétés à l'aune du concept de discrimination. D'autre part, un regard plus microsociologique et biographique, ouvrant grand la voie à une interprétation plus dentelée des logiques et stratégies de déplacements des femmes, des femmes racisées ou des minorités de genre dans la ville.

Du point de vue conceptuel comme méthodologique, s'il apparaît clairement que le phénomène ne peut pas être nié, il est particulièrement difficile à mettre en exergue selon la typologie des faits. Pour les faits relevant des incivilités et difficilement identifiables tels que les bruitages à l'oreille, les sons, c'est l'ambivalence des sentiments qui prime : ai-je bien entendu ces mots ? M'est-il bien arrivé ce qui me semble être arrivé ? Alors que nous aurions pu nous attendre à des témoignages massifs en ce qui concerne les discriminations directes, les empêchements, les refus d'accès à des services etc., l'enquête fut plutôt l'occasion de souligner que le premier espace des discriminations est celui du furtif, de l'entraperçu, de la suspicion, de l'incertain. On manque de preuve, on hésite, on doute face au sentiment de discrimination. Les discriminé-e-s sont alors assez paradoxalement bien souvent les dernier-e-s à se rendre compte du motif de leurs atteintes. Mais plus que l'entraperçu ou le subodoré, ce sont les situations banales ou, pour le dire plus justement, des situations banalisées, qui apparaissent le plus fortement. La répétition des faits, l'immobilisme des témoins, les tensions ou sollicitations inhérentes à la ville et la naturalisation des comportements font bien souvent passer sous le radar des attentions individuelles les phénomènes de sexismes urbains. *« ça ne sert à rien », « ce sont des choses qui arrivent tous les jours », « je devrais porter plainte tous les mois », « on ne porte pas plainte pour ça ».*

C'est pourquoi, contrairement aux enquêtes qui portent directement sur la discrimination, il nous semble préférable de « neutraliser » l'approche et la communication autour de ce type d'enquête. L'incertitude délégitime parfois la prise de parole.

Par la saisie chiffrée des usages de la ville et la captation des expériences, cette recherche triangule donc les informations recueillies : 1- Que font les femmes ? 2- Que disent-elles de ce qu'elles font ? 3- Que pensent-elles faire ?

QUELQUES GRANDS RESULTATS

Qu'ont vécu les femmes ayant répondu à notre enquête ? Les faits soulignent quatre aspects qui s'entrecroisent. Le premier relève de la banalisation des événements sexistes, qu'il s'agisse de propos, de regards, ou même d'agressions. La fréquence des propos et des gestes injurieux en est la preuve : plus de 50 % des victimes en ont été la cible entre deux et cinq fois dans l'année écoulée (2015). Plus de 30 % l'ont été plus de cinq fois, durant la même période. Le second phénomène concerne le relativisme qui en découle : le sexisme façonne l'expérience urbaine au titre d'autres insécurités. Toutefois, le sexisme n'est pas un aspect propre à la ville : comme il constitue un continuum avec les autres espaces privés ou professionnels, il augmente la pesanteur des normes qui agissent à l'encontre des femmes.

Un troisième aspect met en lumière les lieux et les heures du sexisme : la nuit, les espaces où les hommes stagnent, les nœuds d'échanges urbains, les espaces festifs sont fréquemment pointés du doigt. Enfin, la question des conséquences sur les victimes indique des séquelles plus ou moins fortes qui découlent des actes et propos sexistes.

Tableau 1 : Faits de harcèlements relevés dans l'enquête menée à Bordeaux Métropole

Les faits	pourcentage / (réponses)
Des regards insistants, une présence envahissante, des sifflements ou bruitages divers	25 % / (1 143)
Des commentaires non désirés sur l'apparence	19,2 % / (880)
Des contacts physiques non souhaités et/ou attouchements (mains aux fesses, dans les cheveux...)	18,6 % / (849)
Je n'ai jamais été confrontée à ce type de situation	17,6 % / (803)
Insultes, menaces, commentaires injurieux	13,2 % / (603)
Masturbation, exhibitionnisme et/ou autres facteurs cumulés	6,5 % / (207)
Total	100 % / (4 575)

Source : A. Alessandrin, J. Dagorn, L. César-Franquet, 2016.

Le profil des auteurs reste une interrogation importante. Dans notre enquête, les préjugés relatifs à la couleur de peau ou à l'âge des auteurs se dissipent au bénéfice d'une description plus précise, en fonction des cas. Les auteurs ne sont pas, de manière significative, plus souvent seuls qu'en groupe, leur profil renvoie plutôt à des hommes jeunes, en ce qui concerne les phénomènes de harcèlement verbal, et à des hommes plus âgés, concernant les agressions sexuelles (attouchements).

La notion d'impunité est centrale, pour comprendre ces agissements. La banalisation des faits colore également les actes sexistes d'une importance moindre. Le geste et les mots violentants, pour les auteurs comme parfois pour les victimes, se mêlent au brouhaha de la ville et finissent par perdre en gravité. Pour les quelques auteurs rencontrés, il est toutefois à noter que le challenge qui consiste à draguer, attirer, provoquer une femme reste très présent dans les représentations et les motifs de l'action. La triangulation « victimes-auteurs-témoins » renseigne enfin sur la place des témoins qui, comme le montre le graphique ci-contre, sont mus par un immobilisme fort. La vue d'un acte sexiste ne provoque aucune réaction pour plus de

88 % d'entre eux (du point de vue des victimes), et, quand ils agissent, pour près de 5 % c'est en participant de surcroît au sexisme à travers des ricanements, notamment.

Enfin, les étudiantes connaissent le plus fort risque de multivictimation. Dans notre enquête, on observe un pic de la fréquence des victimations et du sexisme subi entre 17 et 25 ans. La répétition colore les faits d'incivilité et le sentiment de discrimination sexiste d'une certaine banalité. L'événement devient un brouhaha, ce qui blesse ou angoisse devient partie prenante des déplacements et des interactions du quotidien. Cette interpénétration de l'important et du banal amoindrit par ailleurs considérablement le coût subjectif des écueils relevés : des femmes se faisant siffler dans la rue mais qui refusent de rester chez elles, qui « ne vont pas s'arrêter de vivre pour autant », des femmes voilées qui se font regarder avec insistance mais qui « font comme si elles ne le voyaient pas », les étudiantes qui évitent certains lieux ou « écoutent de la musique » pour se couper des apostrophes sexistes.

La répétition des faits, loin de signer une accumulation progressive des preuves, entame les perspectives de changement et ancre les phénomènes qui nous intéressent ici dans une banalité, contraignante et consubstantielle du quotidien. Du point de vue symbolique, la violence n'en est pas moins grande. À force de comportements discriminants, de remarques, de gestes, de harcèlements, de renforcements négatifs, les personnes discriminées et/ou discriminables ont intériorisé ces agressions multiples à tel point que certaines ne perçoivent pas ou plus les pratiques exercées à leur rencontre.

LA DIVERSITE DES EXPERIENCES ET LE CORPS COMME FIL CONDUCTEUR

Qu'ont en commun ces expériences de la discrimination si l'on considère l'ensemble des spécificités identitaires mises à mal ? Au-delà du sexisme, qui autorise une lecture des interactions urbaines en termes de disponibilité du corps des femmes notamment, les corps stigmatisés relèvent tous de la méfiance dans un premier temps, de la suspicion, voire du dégoût.

Les femmes racisées qui témoignent de harcèlement ou de discriminations dans la ville et dans leurs déplacements sont, à une majorité écrasante des étudiantes (95 % des cas). L'accès à la parole est une nouvelle fois à souligner. Les attentats « Charlie » reviennent également très souvent comme un instant de bascule dans une augmentation ressentie des actes et des propos racistes. Les lycéennes et les étudiantes voilées en témoignent tout particulièrement. Les témoignages vont en ce sens :

« Avant on peut pas dire qu'on était complètement tranquilles mais quand même aujourd'hui on sent les regards sur nous » nous raconte Marina, 20 ans.

Elle souligne l'augmentation des contrôles policiers et la violence des altercations qu'elle peut subir, notamment lorsqu'elle fait la manche dans la rue. S'il existe une catégorie de femmes racisées qui connaît une augmentation particulière du racisme, c'est bel et bien, selon les témoignages recueillis, celle des femmes voilées :

« On m'a craché dessus dans la rue » ; « Devant la mairie, une femme a fait le signe de croix en me voyant » ; « Alors que je faisais les courses, un vigile est venu me voir pour me dire qu'il allait vérifier mes affaires car quelqu'un lui

avait signalé une femme voilée » ; « Maintenant on veut nous interdire de porter le voile dans la rue ! Comment veux-tu qu'on se sente chez nous ? ».

A leurs côtés, les personnes LGBTI¹ sont également concernées par cette stigmatisation. La géographie de l'homosexualité a d'ailleurs longtemps été travaillée du côté des espaces militants et festifs que peuvent être les quartiers gays et les marches des fiertés. La question des espaces sexuels s'est également vue investiguée par de nombreuses recherches, qu'il s'agisse de lieux physiques ou virtuel. Toujours, la question des discriminations fut en résonance.

Au cours des 12 derniers mois, 82% des LGBT avaient, au moins une fois, évité un espace public de peur d'une insulte ou d'une discrimination. Le spectre de l'actualité d'alors, en l'occurrence de « La manif pour tous », n'étant pas étrangère à ces réponses (Dagorn, Alessandrin et Charaï 2016). Les données sur les femmes homosexuelles nous donnent d'autres éléments. Les chiffres relatifs aux espaces évités sont très significatifs : alors qu'en moyenne les répondantes de l'enquête (5218 au total) sont 42% à éviter des lieux dans la ville, les lesbiennes sont 57,7 % à éviter des lieux au cours de leurs déplacements, de peur de discriminations, d'insultes, d'agressions. Ces peurs, comme pour les hommes gays, ne sont pas uniquement liées au fait d'avoir été insulté ou agressé, mais prennent racine dans le sentiment de pouvoir l'être.

Toutefois, contrairement à d'autres types de discriminations, l'insulte homophobe se répète à toute heure de la journée et dans tous les lieux, rendant les personnes concernées stressées et inquiètes dans leurs déplacements pour 45 % d'entre elles (les réponses « détendues » et « sereines » n'étant cochées que par 29 % des répondantes). Quant à la population trans, seule l'enquête « transphobie » (Alessandrin, 2016) de 2015 donne, en France tout du moins, certains éléments de réponse. En effet, plus de 60 % des personnes concernées disent avoir été discriminées dans l'espace public au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les femmes trans semblent également plus soumises aux violences physiques que les hommes trans. Ici le sexisme, l'homophobie et la transphobie se conjuguent.

Les témoignages donnent à voir des violences très significativement plus accrues contre les femmes trans (vs les hommes trans). Les parallèles avec la prostitution initient aussi de la violence (verbale et physique) à l'encontre des femmes trans racisées.

Qu'entend-on par « apparences » ? La loi souligne que ce qui relève de l'apparence touche à de nombreuses caractéristiques de la personne (âge, état de santé, genre, sexe etc...). Les remarques liées à l'apparence physique peuvent, dans notre enquête, se recouper en deux grandes réalités différentes. La première est relative à la police de genre (Husson, 2014) c'est-à-dire au contrôle doublement exercé, de l'extérieur comme de l'intérieur, sur la bonne application des « normes de genre ». Les auteurs d'agressions sexistes sont très majoritairement des hommes et des garçons qui jugent la « bonne » ou la « mauvaise » féminité des femmes en fonction de leur apparence.

¹ Lesbien, gay, bisexuel, transgenre, intersexe ou queer

« Deux hommes dans une voiture, et moi à pieds, en train de rentrer chez moi. Ils roulaient fenêtres ouvertes et en passant la tête, arrivés à ma hauteur, ils me crient que je suis moche : « t'es grosse, t'es moche, rentre chez toi ». C'est terrible d'entendre ça » », (Jeune fille de 21 ans).

L'apparence et le poids revêtent une importance labellisante. Le phénomène de dégoût dont sont victimes les corps gros (Toulze, Alessandrin, 2017) souligne le harcèlement des personnes en surpoids. Mais rares sont les femmes et les filles à s'en plaindre.

La police de genre et les questions de poids se rejoignent en ce sens qu'elles marquent, sur le corps féminin, un stigmatisme du côté du désirable, de l'attraction, de la mode et de la disponibilité pour les hommes. Parmi les femmes de moins de 25 ans qui déclarent avoir été discriminées du fait de leur apparence, 65% disent l'avoir été plus de 5 fois au cours des 12 derniers mois, là où « seulement » 30% des répondantes en moyenne, dans cette enquête, déclarent cette fréquence. De même : moins de 42 % des répondantes de l'enquête déclarent éviter des espaces lors de leurs déplacements. Or dans cette catégorie de personnes discriminées, le taux monte à plus de 47 %. Si la question de l'apparence est toujours à saisir « en contexte », c'est-à-dire que toute la ville n'est pas marquée totalement par un rejet total des apparences non-minces, non-binaires, ou de classe défavorisées, il n'en demeure pas moins que les apparences légitimes au centre-ville dessinent aussi des « habitus » territorialisés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

6

Alessandrin, Arnaud. 2016. « La transphobie en France : insuffisance du droit et expériences de discrimination », *Les cahiers du genre*, vol.1 no 60, p.193-212.

Alessandrin, Arnaud ; Raibaud, Yves. 2013. *Géographie des homophobies*, Paris, Armand Colin.

Bard, Christie. 2004. *Le genre des territoires*, Angers, PUA.

Dagorn, Johanna ; Alessandrin, Arnaud ; Charai, Naïma. 2016. « La ville face aux discriminations » (dir.), *Les cahiers de la LCD*, vol.1.

Dagorn, Johanna ; Franquet, Laetitia ; Alessandrin, Arnaud. Femmes et déplacements, Rapport de Bordeaux Métropole, Ville de Bordeaux et Keolis, 2016.
Dubet, François. 2016. *Ce qui nous unit*, Paris, Seuil.

Gardner, Carol 1995. *Passing by. Gender and public harassment*. Berkeley: University of California Press.

Genre et Ville. 2016. « Le droit à la flânerie », *Les cahiers de la LCD*, vol.1, p. 34-57

Gourarier, Mélanie. 2017, *Alpha male*, Paris, Seuil.

Lieber, Maryline. 2008, *Genre, violences et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question*. Paris, Presses de Sciences po.

Perrot, Michèle. 1997. « Le genre de la ville », *Communications*, vol.65, no 1, p. 149-163.

Toulze, Marielle ; Alessandrin, Arnaud. 2017. *Les figures du dégoût*, Bordeaux, Eclisse.